

Le magazine des Finésiens



VILLE DE
FEIGNIES

FEIGNIES INFOS

Dossier

Maison de santé : où en est-on ?



Focus

La micro-crèche
les Chérubins

JANVIER À MARS



• **1** Festival Harpe en Avesnois : le duo Harpeggione
• **2** Le petit-déjeuner des bonnes résolutions, organisé par le Pôle éducation, citoyenneté et solidarités • **3** Les enfants et parents acteurs du projet musical Démos, mis en lumière aux vœux de l'Agglo • **4** Bougez Rock invite Camille Bazbaz et Franck Marco pour une performance de drum painting (peinture réalisée en jouant de la batterie) • **5** « Finn McCool », musique irlandaise pour les écoliers • **6** Femmes solidaires accueille Noémie, la première Finésienne née en 2018
• **7** Théâtre au profit des Restos du Cœur



Chères Finésiennes, chers Finésiens,

Au sortir d'un hiver particulièrement rigoureux, cette nouvelle édition

de Feignies Infos est l'occasion de mettre en relief deux sujets importants de l'actualité municipale.

Le premier a trait à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). Feignies, comme de nombreuses autres communes en France, est impactée par la désertification médicale, phénomène qui se caractérise par le non-replacement des médecins partant en retraite.

Une des solutions pour enrayer cette évolution consiste à créer une structure commune où chaque professionnel de santé peut mutualiser ses pratiques.

La nouvelle municipalité, dans le prolongement de ce qu'avait amorcé la précédente, a pris pleinement ses responsabilités en :

- supportant les frais d'étude pour l'élaboration du projet de santé ;
- mettant à disposition le terrain nécessaire à la construction du bâtiment ;
- réservant des espaces à usage public au sein de la structure permettant de mener des actions de prévention et de promotion de la santé (lutte contre le diabète ou l'obésité par exemple).

La réponse, attendue, des professionnels de santé sur leur installation dans cette Maison de Santé Pluridisciplinaire conditionne aujourd'hui la poursuite de la démarche. (Voir le dossier en page 7)

Le second sujet est relatif aux rythmes scolaires.

Après deux pétitions de parents d'élèves des écoles Pergaud et Triolet demandant à revenir à la semaine de 4 jours, la municipalité a décidé d'organiser une consultation générale sur cette question.

Le résultat est sans appel. Même avec une faible participation, 76 % des parents ont opté pour un retour à la semaine de 4 jours, c'est-à-dire celle qui était en application avant 2014 !

Ce vote a été conforté par les sept établissements scolaires qui ont tous ratifié le nouveau temps scolaire. Même si, lors du dernier Conseil municipal, les élus ont émis un avis défavorable (voir le compte rendu en page 6) à cette nouvelle organisation, celle-ci, après décision de l'Éducation nationale sera appliquée en septembre 2018.

Notre service jeunesse travaille d'ores et déjà, en partenariat avec la communauté éducative, le secteur associatif et les élus concernés, à la réécriture du Projet Éducatif de Territoire qui intégrera ces changements pour adapter notre offre de services éducatifs à ce nouveau contexte et ses évolutions.

Ainsi, chaque jour, nous continuons à agir pour le développement et l'intérêt de notre territoire et des Finésiens.

Patrick LEDUC

Maire de Feignies

Sommaire

ACTUALITÉS 4

- Consultation sur les rythmes scolaires
- La propreté
- Sécurité routière

ACTUALITÉS 5

- Mme Darques, centenaire en pleine forme
- Travaux à l'étang

ACTUALITÉS 6

- Compte-rendu du Conseil municipal
- Travaux au stade L. Lagrange
- Un trottoir rue de Neuf-Mesnil

DOSSIER 7

Maison de santé : où en est-on ?

FOCUS 11

La Crèche associative « Les Chérubins »

EXPRESSION LIBRE 12

INFOS PRATIQUES 13

- Horaires de la mairie
- Infirmières
- Médecin de garde
- Etat civil
- Noces d'or et de diamant

AGENDA 14-15

FEIGNIES INFOS 137 • Avril-Mai 2018

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Patrick Leduc, Maire de Feignies
Directeur de la culture et de la communication : Gilles Souris
Responsable de la rédaction : Alain Dehoze
Comité de rédaction : P. Leduc, E. Lavallée, G. Gaberthon, B. Jouniaux, J.-C. Wasterlain, J. Parent, M. Lemoine, A.-M. Putzeys, P. Thiéry, E. Gavieiro, J. Delvaux, V. Lottiaux, R. Thouvenin, N. Alouache, A. Durigneux, S. Monier, J.-M. Zèques.

Rédaction, photos et mise en page : Service communication de la Ville de Feignies : Alain Dehoze et Franck Chambre
Conception graphique : Agence 360°
Impression : Roué Jeumont - Certifié Imprim'vert
Imprimé sur papier certifié Pefc - Tirage 3 200 exemplaires
Distribué gratuitement à domicile.

Contact : communication@ville-feignies.fr
03 27 68 39 04

www.ville-feignies.fr

RYTHMES SCOLAIRES : LES PARENTS LARGEMENT FAVORABLES À LA SEMAINE DE 4 JOURS

La Municipalité a décidé de consulter les parents sur l'évolution des rythmes scolaires. Ils se sont prononcés le 19 janvier.

La consultation organisée dans chaque école maternelle et primaire a permis à 385 parents de s'exprimer, soit 32 % de votants.

Cette participation relativement réduite a permis l'expression d'une majorité très nette en faveur de la semaine des 4 jours.

En effet, elle a recueilli 76 % des suffrages exprimés.

Les 23 et 25 janvier, chacun des sept Conseils d'école de la commune s'est prononcé à la majorité pour la semaine des 4 jours.



Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Projet éducatif de territoire, élus et techniciens territoriaux vont désormais étudier le nouvel aménagement

des rythmes scolaires induit par le choix de la semaine des 4 jours d'école.

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



Sous l'autorité d'Alain Durigneux, adjoint au maire, les agents de l'équipe municipale de propreté sont particulièrement impliqués dans leur mission.

Cependant, chacun d'entre nous est invité à un minimum de civisme en évitant de jeter ses déchets sur la voie publique.

Les encombrants et les poubelles ne doivent être sortis que la veille au soir du jour de collecte, et les poubelles rentrées au plus tard 24h après la collecte.

Retrouvez les dates de collecte des encombrants en page 13.

SÉCURITÉ À LA SORTIE DES ÉCOLES



L'accessibilité et la sécurité à la sortie des écoles font partie des priorités de l'équipe municipale.

Il est interdit de stationner sur les trottoirs. Tous les jours, une école est ciblée et les contrevenants verbalisés par les agents municipaux.

Des radars pédagogiques vous indiquent à quelle vitesse vous roulez. Pour la sécurité des piétons, respectez la vitesse réduite à 30 km/h.

Un véhicule ne peut stationner plus de 7 jours sur la voie publique, passé ce délai, une procédure d'enlèvement est enclenchée, qui peut aller jusqu'à la mise en fourrière.

EN BREF

Perturbations de la TNT

Le déploiement de la téléphonie 4G peut perturber la TNT dans votre quartier. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes :

- pour l'habitat individuel, contactez le 0 970 818 818 ;
- pour l'habitat collectif, demander au syndic de votre immeuble d'appeler au même numéro.

Sondage Insee

L'Insee réalise une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine, du 1^{er} février au 30 avril 2018.

A Feignies, quelques ménages seront sollicités par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle.

Ils seront prévenus par courrier.

Les infos du panneau lumineux de la place sur votre smartphone

Les infos diffusées sur le panneau lumineux de la place de la mairie sont accessibles sur votre smartphone, via l'application gratuite CentoLive.

MADAME PAULETTE DARQUES, UNE CENTENAIRE EN PLEINE FORME

La Municipalité a mis à l'honneur cette Finésienne lors d'une cérémonie conviviale en famille, à son domicile



Lorsque l'on songe à tous les événements que Mme Darques a connus ou vécus, cela donne un peu le vertige.

Elle avait 18 ans au moment du Front populaire, 26 ans à la fin de la Seconde guerre mondiale, 50 ans en mai 1968...

Et pourtant, aujourd'hui, quand on la rencontre, ce qui frappe c'est son appétit de vivre, et cette belle étincelle dans son regard.

Elle vit à Feignies près de ses deux enfants qui lui ont donné trois petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Elle fut secrétaire à Sambre & Meuse, membre de la chorale et violoniste.

Patrick Leduc, Maire de Feignies, accompagné de quelques élus, a tenu à la mettre à l'honneur, au nom de tous les Finésiens, en janvier.

Elle est née près de Compiègne, le 30 septembre 1917.

MALGRÉ LA MÉTÉO, LES TRAVAUX AVANCENT BIEN À L'ÉTANG

Les planches qui renforcent les berges sont posées. Suivront le terrassement des banquettes de pêche, la création du cheminement piétonnier, puis la pose de la clôture et du portail.



EN BREF

Les graines potagères sont disponibles à l'association des jardins ouvriers de Feignies et environs

L'association des Jardins ouvriers de Feignies et des environs informe les jardiniers que les collections de 25 variétés de graines potagères sont à leur disposition, ainsi que les cartes de sociétaires 2018 au prix de 9,50 €

A Feignies, adressez-vous à :

- M. Gilbert Thomas, 132, rue Arthur Dubois, tél. 03 27 68 59 40
- ou au Café Le Vincennes, 1 rue de la République



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2018

01 - Rapport d'Orientation Budgétaire 2018 - Ce rapport permet l'information des élus, le Conseil Municipal en prend acte, mais il ne donne pas lieu à un vote.

02 - Projet d'école : subvention exceptionnelle à l'APE Tortel.
Présents : 25 - Procurations : 4 - Pour : 29

03 - Voyage pédagogique -Subvention exceptionnelle au Lycée profes-

sionnel de Bavay.

Présents : 25 - Procurations : 4 - Pour : 29

04 - Fixation des horaires d'ouverture et de fermeture des écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune de Feignies.

Présents : 25 - Procurations : 4

Votants : 29 - Exprimés : 21

Pour : 0 ; Contre : 21 ; Abstentions : 8

TRAVAUX AU STADE L. LAGRANGE



À au stade Léo Lagrange, le parking créé sur le terrain en cendrée est maintenant opérationnel. il bénéficie également aux parents d'élèves de l'école Jean Lurçat, située en face. Un portail neuf a été posé.

Quant aux vestiaires du stade Léo Lagrange, il ont été complètement remis à neuf par les agents municipaux : peinture, carrelage mural des douches et isolation des combles perdus.



240 MÈTRES DE TROTTOIRS CRÉÉS EN ENTRÉE DE VILLE



240 mètres de trottoirs ont été créés pour assurer la sécurité des piétons.

Grâce au tubage du fossé sur 50 mètres, le massif arbustif a pu être conservé, préservant l'aspect naturel de cette entrée de ville en venant d'Hautmont.





Le projet de création d'une maison de santé à Feignies date de 2015.

Les deux premières phases – étude de faisabilité et élaboration du Projet de santé – ont toutes deux été concluantes.

La troisième phase, celle de la concrétisation du projet immobilier, est pour l'instant suspendue aux décisions des professionnels de santé.

PROJET DE MAISON DE SANTÉ : OÙ EN EST-ON ?

Construire une Maison de santé : voilà un projet de longue haleine qui met bien souvent une dizaine d'années avant d'aboutir.

En ce début d'année 2018, où en sommes-nous pour le projet finésien ?

Il nous a paru intéressant de retracer dans un premier temps l'historique de ce projet.

Commencée en 2015 à Feignies, la démarche de construction d'une Maison de santé comporte trois phases distinctes : l'étude de faisabilité, le projet de santé et le projet immobilier en lui-même.

L'étude de faisabilité

L'étude de faisabilité menée de septembre à décembre 2015 par la Municipalité avec l'aide du cabinet spécialisé Hippocrate Développement a conclu favorablement à la pertinence de l'implantation d'une Maison de santé pluri professionnelle.

Elle a permis de dresser un état des lieux du territoire, de consulter la population sur ses besoins de santé et d'échanger avec les professionnels de santé sur leur perception de la situation sanitaire et sur leurs perspectives pour répondre à ce constat, notamment dans l'idée d'intégrer un lieu d'exercice regroupé.

Sur les 31 professionnels de santé consultés dans le cadre de cette étude de faisabilité, 23 se sont positionnés comme souhaitant participer à la démarche d'élaboration d'un Projet de santé.

Le Projet de santé

La deuxième phase est constituée par le Projet de santé. C'est un document qui formalise le projet de soins de l'équipe et son projet professionnel.

Son élaboration conjointe par les professionnels de santé permet la reconnaissance du projet de création de Maison de santé par l'Agence régionale de santé (Ars)

qui en vérifie l'adéquation avec le projet régional de santé.

D'avril à septembre 2016, cinq réunions de travail regroupant les élus et une équipe de professionnels ont permis d'aboutir à la présentation d'un projet de santé validé par l'Agence régionale de santé.

L'équipe de professionnels se composait de 4 médecins généralistes, 8 infirmiers, 3 kinésithérapeutes, 3 orthophonistes, une diététicienne, un chirurgien-dentiste, un opticien et 2 pharmaciens.

Un projet de santé multisites

Le projet de santé repose sur trois composantes : la Maison de santé pluriprofessionnelle, la Maison multisite (O'Clap) et plusieurs acteurs « hors les murs ».

- La Maison de santé regrouperait 3 médecins, 3 cabinets infirmiers, 2 orthophonistes, un cabinet de kinésithérapeutes et un dentiste ;

- la Maison multisite (O'Clap) accueillerait un orthophoniste, un ostéopathe et 2 autres professionnels (projet finalisé en 2017) ;
- Des acteurs « hors les murs » : 2 pharmaciens, un cabinet de kinésithérapeutes et un cabinet dentaire.

Le projet immobilier

Constituant la troisième phase, le projet immobilier, distinct et indépendant du projet de santé, a été étudié en 2017 avec les professionnels de santé.

Il comporte 900 m² de surfaces privées et 200 m² de surfaces communes.

Sa viabilité économique a été reconnue par un financeur, la Caisse des dépôts et consigna-

tions, d'autant plus que le projet se situe dans le périmètre du quartier prioritaire de la politique de la ville. C'est même le seul projet éligible au financement de la Cdc au nord de Paris en 2017.

Un promoteur immobilier, KIC, commence les études en 2017. La commune, quant à elle, offre gratuitement le terrain pour l'implantation de la maison de santé. Trois sites sont proposés : la rue Désiré Copin, l'entrée de la rue de Keyworth (ex établissements Colau) et la rue Fernand Kamette (ex-terrain de M. et Mme Wairy). C'est ce dernier emplacement qui est choisi par les professionnels de santé, de même que le scénario de portage constructeur/Caisse des dépôts et consignations.

Voilà où en est le projet le 4 juillet 2017. Comment va-t-il évoluer par la suite ? C'est ce que nous verrons en page 9.



Site non retenu, à l'entrée de la rue de Keyworth (ex établissements Colau)

Site non retenu, rue Désiré Copin

Le site retenu par les professionnels, rue Fernand Kamette (ex-terrain de M. et Mme Wairy).

A Condé, un Pôle santé qui reste vide

« A Condé sur l'Escaut, le Pôle santé, construit en 2016, est terminé... mais vide. L'association de professionnels de santé, qui devait s'installer, a assigné le propriétaire en justice pour dénoncer le bail, car le montant des charges a été multiplié par plus de quatre par rapport au chiffre initialement convenu. Un petit espoir subsiste : un prochain partenariat avec le Centre hospitalier de Valenciennes. »

Source : La Voix du Nord du 20 01 2018

« La rencontre entre un praticien et un élu »

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou centres de santé offrent des conditions d'exercice susceptibles de répondre aux aspirations des jeunes praticiens (travail en équipe, mutualisation de moyens...). Dans un rapport de 2017, les Sénateurs proposent de soutenir leur développement, tout en précisant que « les projets sont toutefois lourds à monter, et leur succès repose sur la rencontre entre l'engagement d'un praticien et celui d'un élu ».

Source : Rapport du Sénat « Accès aux soins : promouvoir l'innovation en santé dans les territoires » Juillet 2017 <http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-686-notice.html>

910

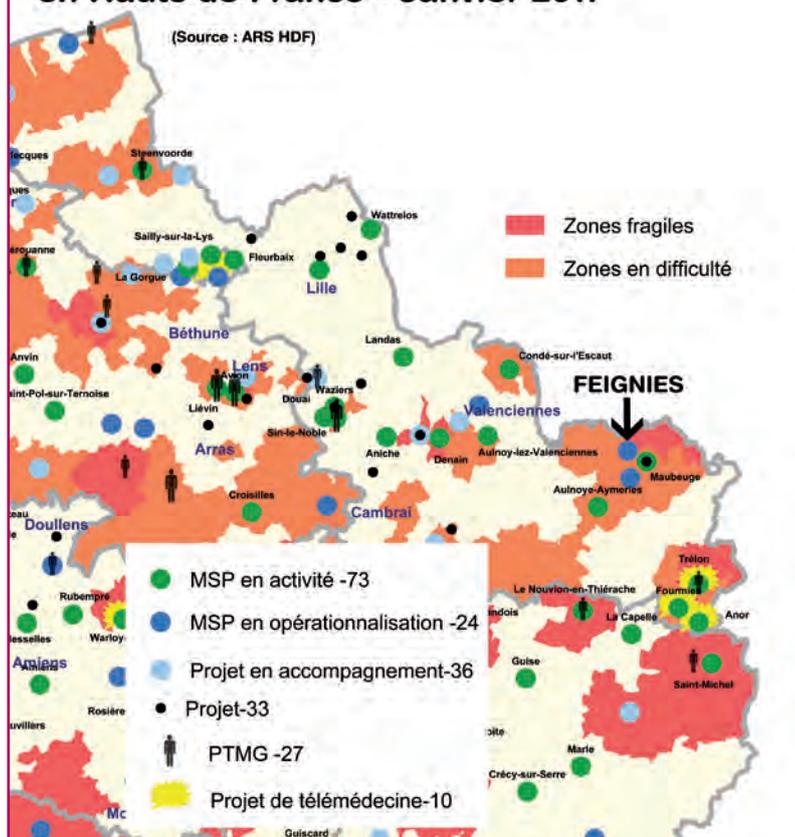
En 2017, la France comptait 910 Maisons de santé.

Elles étaient 20 en 2008
Rapport du Sénat voir réf. ci-dessus

LA MUNICIPALITÉ DOIT-ELLE SOUTENIR UN PROJET QUI NE RECUEILLERAIT PAS L'ENGAGEMENT DES MÉDECINS ?

Maisons de santé pluriprofessionnelles et pôles de santé en Hauts de France - Janvier 2017

(Source : ARS HDF)



De nombreuses maisons de santé existent aujourd'hui en France.

Celles qui réussissent sont portées par au moins un ou par des médecins, et par un collectif de professionnels de santé. Les autres sont vouées à l'échec car l'investissement financier de la commune ne suffit pas à faire vivre un projet, ni à faire venir de jeunes professionnels.

Si les infirmières et kinésithérapeutes sont formés en nombre suffisant, il n'en est pas de même

pour les médecins généralistes. La pénurie de généralistes est liée à la baisse du « numerus clausus » : le nombre d'étudiants admis en deuxième année de médecine, est passé de 8 700 en 1977 à 3 700 en 1997.

Pénurie de généralistes

Depuis 1997, ce quota augmente de nouveau, mais en 2017, il ne comptait encore que 8 124 places, soit moins qu'en 1977. De plus, la profession de généraliste attire de moins en moins les jeunes médecins : à la sortie de la Fac, neuf sur dix préfèrent s'orienter vers des spécialités.

Elue fin 2016, la nouvelle équipe municipale continue de soutenir le projet de maison médicale attendu par les Finésiens. Elle poursuit sa collaboration avec le cabinet d'étude Hippocrate, avec le financeur et le promoteur immobilier.

Cependant, de juillet à octobre 2017, de nombreux professionnels de santé sont absents aux réunions du comité de pilotage. Dans un premier temps, contactés par les services municipaux, certains réaffirment leur intérêt pour le projet de santé. D'autres ne répondent plus au sollicitations de la mairie.

Progressivement, de nombreux professionnels de santé se désengagent du projet, ou restent trop imprécis sur leur engagement.

De juillet à octobre 2017, les professionnels se désengagent du projet, ou restent trop imprécis sur leur engagement

Toutefois, l'accord de financement de la Caisse des dépôts et consignations n'est pas infini, il s'achèvera en fin d'année 2018.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de contacter une dernière fois, en février 2018, les professionnels de santé finésiens, afin qu'ils prennent clairement position sur leur engagement dans ce projet de maison de santé.

Au terme de cette consultation, la municipalité devra prendre une décision.



« L'INTÉRÊT DU TRAVAIL EN ÉQUIPE » : LE TÉMOIGNAGE DU DOCTEUR POLAERT

Le Docteur Augustin Polaert, médecin finésien, a participé au projet de maison de santé pluridisciplinaire dès le début, en 2015.

Il a précisé en février 2018 son positionnement en réponse à la demande de la municipalité : « *en retraite depuis le 1^{er} janvier 2016, je ne compte plus m'impliquer davantage dans ce projet, ni de façon organisationnelle, ni financièrement.* ».

Cependant, nous l'avons rencontré et il a bien voulu nous livrer ses réflexions sur la Maison de santé.

La solitude du jeune généraliste

Pour M. Polaert, le principal intérêt d'une maison pluridisciplinaire de santé est de pouvoir travailler en équipe et partager avec ses collègues médecins et les autres professionnels de santé.

Il garde en mémoire une anecdote de ses débuts. Ne parve-

nant pas à obtenir d'information précise d'un nouveau patient, il contacte le médecin qui le soignait auparavant. Celui-ci le renseigne, tout en lui précisant que « cela ne se fait pas de contacter un collègue ». C'est pourquoi M. Polaert trouve particulièrement intéressante la possibilité de travailler en équipe au sein d'une maison de santé.

« L'important, ce ne sont pas les murs, mais les possibilités de coopération très poussées »

A son grand regret, ses seuls espaces de collaboration à Feignies ont été la mise en place des gardes de nuit avec deux jeunes collègues finésiens, ainsi que la consultation des nourrissons à la PMI du Centre Danièle Casanova, où Il pouvait travailler avec un autre médecin, une puéricultrice, une assistante sociale et une secrétaire.

Pour M. Polaert, l'important, « *ce ne sont pas les murs, ce sont les possibilités de coopération très*

poussée des professionnels, entre médecins, et entre médecins et paramédicaux ; la possibilité de délégation de certaines missions de suivi médical à ceux-ci. »

Le projet immobilier lui paraît trop lourd : « *pourquoi ne pas conserver les cabinets privés tout en y associant un lieu partagé pour des réunions, la mise en commun d'un secrétariat ?* »

Pour passer de la pratique médicale « *très traditionnelle* » qu'il a connue à un exercice moderne de la médecine M. Polaert propose également :

- la mise en place d'un dossier médical partagé avec différents niveaux de confidentialité ;
- le recours à la télémédecine pour obtenir l'avis d'un spécialiste à distance ;
- un accueil intermittent à Feignies de ces mêmes spécialistes.

« *En résumé, une nouvelle organisation institutionnelle de la médecine.* ».



PETITE ENFANCE

La crèche « Les Chérubins »

Située dans l'ancien presbytère réhabilité, la micro-crèche associative Les Chérubins est un bâtiment discret devant lequel on ne passe pas souvent.

C'est pourtant un lieu de vie majeur pour l'accueil des tout-petits et de leurs parents, la première collectivité fréquentée par les jeunes Finésiens dans leur existence.

Cet espace, inauguré en 2012, accueille dix enfants de trois mois à trois ans révolus.

La priorité est accordée aux parents finésiens et aux personnes travaillant à Feignies. Les personnes résidant hors de Feignies acquittent un supplément. Deux types d'accueil sont proposés : sous la forme d'un contrat avec la famille, ou sous une forme occasionnelle.

Le contrat permet de s'adapter le plus finement possible aux besoins de la famille : accueil de un à cinq jours par semaine, le matin, le soir, la journée, presque du « sur mesure »...

Dans le cadre de l'accueil occasionnel, les parents des enfants inscrits dans la structure sont contactés si une place se libère, pour cause de maladie ou de vacances par exemple. C'est un type d'accueil idéal s'il

peut être combiné avec un autre mode de garde, ou si des parents qui ne travaillent pas souhaitent que leur enfant découvre la vie en collectivité et rencontre d'autres enfants.

Très à l'écoute des parents, l'équipe de salariés et de bénévoles travaille selon une philosophie de respect du rythme et de l'évolution de chaque enfant. Elle se réunit au moins une fois par mois.

L'équipe de salariés est composée de cinq auxiliaires petite-enfance, une référente technique à temps partiel, un comptable, une référente administrative à temps partiel, et un médecin référent.

Une discrète et efficace équipe de bénévoles apporte son soutien aux salariés. Elle organise des événements (goûters, rencontres intergénérationnelles...), accompagne les enfants à la médiathèque municipale ou dans les écoles, fait les courses.

La crèche travaille en liaison avec les écoles maternelles : les enfants visitent l'école où ils seront scolarisés en septembre par exemple.

Le fonctionnement est assuré par la commune de Feignies, qui prend en charge le local, sa maintenance, le chauffage, le petit matériel et une subvention de fonctionnement.

La Caisse d'allocations familiales participe au financement, au travers d'une prestation de service unique, (Psu), qui permet aux parents de payer, selon leurs revenus, de 0,20 € à 2,50 € maximum par heure.

22 enfants sont actuellement sur liste d'attente... il est conseillé de s'inscrire avant la fin de la grossesse.

Micro-crèche Les Chérubins

1 bis, place de l'église
Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30
03 27 60 51 28 - 06 70 27 19 65

Pour le groupe

Liste de rassemblement Feignies... de tout coeur !

Eric LAVALLÉE

L'article de Mme Stankovic dans le précédent Feignies infos est édifiant.

Elle nous reproche de ne pas avoir réalisé en 12 mois ce que sa majorité d'alors n'a pas réussi à faire en 3 ans ! Le comble étant de nous demander des comptes.

Nous en avons assez d'entendre la ritournelle d'avoir « repris leurs idées » alors qu'il s'agit du contraire.

Mise au point :

Le projet de salle modulaire avait été abordé avant 2014 lorsque M. Lemaitre était élu sous le mandat de Jean Jarosz. Un architecte finésien avait réalisé une ébauche d'un projet et une maquette de cette réalisation en 2013, il peut en attester. Nous nous étions à l'époque heurté à la lenteur administrative pour le rachat de terrains appartenant à Réseau Ferré de France, pressentis pour l'implantation de cette salle.

Alors que certains de leurs colistiers avaient malhonnêtement assisté aux réunions préparatoires de notre programme 2014-2020, il leur a été facile de prendre nos projets à leur compte.

Ils ont même voulu faire l'acquisition des anciens Ets Humblet pour en faire une salle des fêtes dans la zone économique Longenelle-sud. Fort heureusement cette bien mauvaise idée n'a pas abouti grâce à notre vigilance et — déjà — aux dissensions de leur groupe majoritaire.

Le bâtiment a finalement été acquis par un centre de formation (L'AFPI) à un coût largement inférieur à celui que leur majorité voulait imposer !

Ils nous reprochent maintenant de favoriser l'implantation d'une usine de méthanisation à proximité « d'activités commerciales ». Mme Stankovic ne doit pas bien connaître Feignies et la zone d'activités de La Marlière, précisément en fond de terrain près des abattoirs Bigard, où il n'y a aucun commerce, ni avoir pris connaissance du dossier et des atouts écologiques, de développement d'énergies renouvelables, de développement durable, de lutte contre le changement climatique, de production saine d'un biogaz sans polluants et de la réutilisation d'un digestat inodore (compost) sur les champs plutôt que d'utiliser des engrais chimiques.

A noter : la délibération n°57 du Conseil communautaire (Agglo) du 21 décembre 2017 validant l'implantation a été votée à l'unanimité, y compris par le Dr Lemaitre, puisqu'il est élu à l'Agglo !

L'une est contre, l'autre est pour... Chacun appréciera !

Il est vrai que cela représente autre chose, pour cette élue, que de distribuer des poules de réforme ou de supprimer l'utilisation de pesticides sans mettre en place des solutions alternatives pour éliminer les mauvaises herbes.

Souvenez-vous de l'état de notre voirie à l'été 2016 !

Nous n'avons décidément pas de leçons à recevoir de ces élus qui se croient obligés de tout critiquer pour exister.

Pour le groupe

Croire en Feignies Notre projet commun

Viviane STANKOVIC

Texte non parvenu.

ÉTAT CIVIL

JANVIER À MARS 2018



Naissances

Noémie Clemenceau, Omar Arrais, Nuno Dupuits, Jehanne Delvaux, Ilyes Lambert, Marie Delvaux, Kyliano Dubreucq, Maëvan Belery

Mariages

Tawfik Fandouh et Karima Aouraghe

Décès

Christina Wallemme, Joël Cornu, Yvette Meyer vve Lartigue, Hélène Douay vve Lanthier, Daniel Martlé, Maria Scarnière ép. Le Rudulier, Joël Culot, Anne-Marie Descamps ép. Robin, Jean-Claude Maréchal, Jean-Claude Carnaille, Michel Descamps, Arthurine Rousseau vve Quinchon, Ginette Thyot ép. Chartier.

www.ville-feignies.fr



CABINETS INFIRMIERS

Mme Ambroise A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
Mme Ardevol M.-G.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
M. Bloquet F.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Brugnion C.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Cartapatti A.	7, place du 8 mai 1945	06 74 77 49 65
Mme Caty M.-C.	11, rue Wallonne	03 27 68 22 31
M. Docquier G.	106, rue R.Salengro	06 17 22 06 64
Mme Guégan A.	16, rue L. Parée	06 26 38 93 94
M. Legrand C.	7, place du 8 mai 1945	06 64 43 00 78
M. Marchand J.	16, rue L. Parée	06 22 41 40 62
Mme Mascout C.	7, place du 8 mai 1945	03 27 68 29 87
Mme Preux	7, place du 8 mai 1945	06 66 31 21 91
M. Sioncke F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00



PHARMACIE DE GARDE

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veillez composer le **0825 74 20 30** (0, 15 €/min)

qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde.

www.servigardes.fr



MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Pendant les heures de fermetures habituelles des cabinets :

Médi'ligne 59
Tél. **03 20 33 20 33**

Attention, pour les urgences vitales, composez le 15 (Samu)

MAIRIE DE FEIGNIES · TÉL. 03 27 68 39 00



Administration générale

Lundi	8h à 12h	13h30 à 17h30
Mardi	8h à 12h	13h30 à 18h
Mercredi	8h à 12h	13h30 à 17h30
Jeudi	8h à 12h	13h30 à 18h
Vendredi	8h à 12h	13h30 à 17h30
Samedi	9h à 11h30	fermé

Service urbanisme

Lundi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	8h30 à 12h	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Samedi	9h à 11h30 uniquement sur RdV au 03 27 68 39 06	

Pôle Éducation, Citoyenneté et Solidarité

Centre communal d'action sociale - au Centre Emile Colmant
Lundi au vendredi 9h à 12h 13h30 à 17h · Tél. 03 27 66 08 46

Sécurité sur le domaine public

24h sur 24 · Tél 03 27 68 53 40

SAMU tél. 15 · POLICE tél. 17 · POMPIERS tél. 18

NOCES D'OR ET DE DIAMANT LE 24 JUIN

Si vous souhaitez fêter vos Noces d'or ou de diamant le 24 juin 2018, inscrivez-vous auprès de Mme Guégan en mairie
Tél. 03 27 68 39 09

COLLECTES DES ENCOMBRANTS



Attention, déposez vos encombrants sur le trottoir UNIQUEMENT la veille de la collecte

Secteur 1
28 mai · 13 septembre
13 décembre 2018

Secteur 2
29 mai · 14 septembre
14 décembre 2018

Pour connaître votre secteur :

Numéro vert
0 800 306 573

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Chorale / Humour - Parité, mon Q « L'élégance vocale »

Samedi 21 avril • 20h30 • Espace Gérard Philippe • 10/7 € • Réservations au 03 27 68 39 02



Exposition
Les petites
mains vertes
jusqu'au 31 mars
Médiathèque

Atelier création
de votre signe astral végétal
Vendredi 30 mars • 18h - A partir de
16 ans - Médiathèque

Humour
Les mangeurs de lapin
L'incroyable cabaret
Samedi 31 mars • 20h30
Espace Gérard Philippe • 14/10 €
Voir en page 16

Conseil municipal
Samedi 31 mars • 9h • Mairie



Chasse aux oeufs
des Amis du quartier
de la gare
Lundi 2 avril • 9h
Coulée verte

Assemblée générale
du Jumelage Feignies-Keyworth
Dimanche 8 avril • 10h30 - Mairie

Exposition « Ça nous est égales ? »
L'égalité entre les hommes et les
femmes. Avec Femmes solidaires
Du 11 au 21 avril • Médiathèque



Théâtre - Raoul collectif
Rumeurs et petits jours
Mercredi 11 avril • 20h
Espace Gérard Philippe • 12/9 €

Atelier fil tendu
Vendredi 13 avril - 18h
A partir de 7 ans - Médiathèque

Repas dansant des Amis réunis
Sam. 14 avril • 11h30 Rest. scolaire

Théâtre patoisant
Sam. 14 et Dim. 15 avril - E. G. Philippe

Sortie découverte
au Familistère Godin de Guise
et à l'Écomusée de Fourmies
Dim. 15 avril • 12 € transport
et visite guidée compris.
Réservations au 09 65 01 51 09
ou 03 27 68 20 25



21^e Expo auto
moto rétro
Dim. 15 avril
• 9h à 17h30
Fort de Leveau

Atelier lecture à voix haute
Mardi 17 avril - 14h - Centre E.Colmant

Parcours du Cœur **NOUVELLE FORMULE**
Dim. 15 avril • 9h à 12h - C. S. D. Eloy
Découvrez la zumba fitness, le bodyzen,
le badminton...

Atelier contes
Le carnaval des animaux
Mercredi 18 avril - 14h - Médiathèque

Repas des Aînés
Dim. 22 avril • C. sportif D. Eloy

Stage cadets du Volley club
Mar. 24 et Mer. 25 avril • 9h à 18h
Salle Dubreucq

Brocante de l'APE G. Tortel
Dim. 29 avril
• 9h à 17h
Halle des sports
J. Ladoumègue
Réservations
au 06 70 76 47 94
ou 06 17 84 86 88



Souvenir des victimes
de la déportation
Dim. 29 avril • 11h - Place de la mairie

Médailles du travail
Mardi 1^{er} mai • 10h30
Centre Emile Colmant

Rallye photos - Solid'air
Dimanche 6 mai
Restaurant scolaire

**Commémoration de la Victoire
du 8 mai 1945**
Mardi 8 mai • 11h - Place de la mairie

**Atelier contes
Récupérons et créons**
Mercredi 9 mai • 14h - Médiathèque

Open de l'Échiquier de Feignies
Du 10 au 13 mai
Restaurant scolaire
et Salle Fernand Leblanc



**Tournoi de volley-ball
Détente loisirs multisports**
Samedi 26 mai • 13h à 20h
Halle des sports J. Ladoumègue

Journée nationale de la Résistance
Dimanche 27 mai • 11h
Monument aux morts

Atelier lecture à voix haute
Mardi 29 mai • 14h - Centre E.Colmant

Réservations et renseignements

• Espace Gérard Philippe
Mairie de Feignies
Place Charles de Gaulle
03 27 68 39 02
billeterie.egp@gmail.com
egpfeignies.wixsite.com/feignies

• Médiathèque municipale
17, rue de Blaton
03 27 68 17 03
www.mediatheque-feignies.fr



**Humour musical
Tonycello**
La migration des tortues
Samedi 12 mai • 20h30
Espace Gérard Philippe • 10/7 €

Hommage au soldat Delalain
Ven. 18 mai • 11h - Fort de Leveau

**Marché spécial fêtes des mères et
pères de Partage du savoir**
Dim. 20 mai • 9h à 18h
Centre Emile Colmant

**Soirée jeux de société
avec « Jouons ensemble »**
A partir de 14 ans
Vendredi 25 mai • 18h - Médiathèque



Chanson / Humour - Vincent Roca / Wally
« 150 kg à deux, on vous en met
un peu plus ? »

Samedi 26 mai • 20h30 -Espace Gérard Philippe • 10/7 €

Samedi
31
mars

Humour / Cirque

“ L’incroyable cabaret ”
des Mangeurs de Lapin

20h30 • Espace Gérard Philippe • 14/10 €
(réservations au 03 27 68 39 02)

Un mix aussi drôle qu’impressionnant
de cirque et de cabaret humoristique.



Un spectacle événement !